

L'abbaye de Saint-Maurice en Valais

Autor(en): **Michel, Jules**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses**

Band (Jahr): **8 (1896-1898)**

Heft 29-4

PDF erstellt am: **12.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-156791>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

I. O. M.
V. S. L. M.
CRESCENSOCE
LIONIS CVM
SVJS

(sic)

und ist zu lesen: Jovi optimo maximo Crescens Ocelionis cum suis. Der Steinmetz, der sich in der letzten Zeile verhauen hat, wollte vielleicht schreiben Ocelionis libertus. Die Buchstaben sind schön und scheinen etwa dem zweiten oder dritten Jahrhundert anzugehören.

Nach Besichtigung dieses Steines führte mich Herr Mazzetti in das Haus des Herrn Bagutti, welcher als schweizerischer Vizekonsul in Mailand thätig ist. Über den Sonntag nach Rovio zurückgekehrt, zeigte er mir mit grosser Zuvorkommenheit römische Aschenurnen und andere Gefässe, welche zwischen Rovio und Arogno gefunden worden waren. Endlich wurden mir auch noch in einem andern Hause daselbst gefundene unzweifelhaft römische Thonröhren gezeigt.

Diese Funde scheinen mir wichtiger zu sein als man im ersten Augenblick annehmen möchte. Bringen wir mit denselben in Zusammenhang einen Fund von römischen Ziegeln, welcher nach einer Mitteilung Mazzettis weiter südlich auf einem Hügel, auf dem jetzt eine Kirche steht, gemacht wurde, und die in diesem Anzeiger publizierte Inschrift von Riva SanVitale, so ergibt sich uns ungefähr Folgendes:

Das Gebiet des Munizipiums Comum scheint sich bis etwa zu dem heutigen Arogno, über der italienischen Enclave Campione, erstreckt zu haben. Es ist ganz römischer Übung entsprechend, dass dabei nicht die Niederung am See, sondern der leichter zu verteidigende Höhenzug vorgezogen wurde; zudem ist das nach Norden durch die Berge gedeckte, nach Süden offene Rovio nach den erhaltenen Mitteilungen im Winter durchschnittlich 2° C wärmer als die unten am See liegenden Ortschaften Bissone, Melide und Lugano.

L'abbaye de Saint-Maurice en Valais.

Premiers résultats des fouilles entreprises sur l'emplacement
des anciennes basiliques de St-Maurice d'Agaune.

Par Mr. *Jules Michel*, Ingénieur en chef Cie. P. L. M., Paris.

(Voir planches VII, VIII et IX.)

Origines de l'abbaye de Saint-Maurice. La petite ville de St-Maurice est placée à la sortie du défilé qui commande la route de France en Italie par le Simplon et par le grand Saint-Bernard: là passait la voie romaine,

la plus courte, d'après Tacite, pour aller de Germanie en Italie par Tarnade le Mont Joux et Aoste.

Tarnadæ ou *Tarnaicæ* était, d'après l'Itinéraire d'Antonin, à XII milles d'Octodure (aujourd'hui Martigny), du côté du lac Léman.¹⁾ L'établissement d'un poste militaire était naturellement indiqué par la présence en ce point d'une barrière de rochers à travers lesquels le Rhone s'est frayé un chemin étroit, laissant à peine la place pour la route qui conduisait du lac Léman dans le haut Valais et en Italie.

De plus une magnifique source, qui sort du rocher à une quinzaine de mètres au dessus du niveau du Rhone, devait avoir déterminé dans le voisinage, dès les temps les plus reculés, l'existence d'une importante agglomération de population. Elle était désignée du nom gaulois d'*Agaune* ou *Acaune*, auquel les Romains avaient substitué celui de Tarnade. — Le nom de Tarnade a disparu, avec la domination romaine, pour laisser place à la seule dénomination gauloise d'Agaune, à laquelle les événements qui ont accompagné l'introduction du Christianisme dans le pays, ont fait accoler le nom de Saint-Maurice. C'est près d'Agaune en effet que la tradition place le martyr de Saint-Maurice et de ses compagnons, en l'an 302 après J. C.

C'est à Agaune que l'évêque d'Octodure, St-Theodore ou Theodule, éleva une basilique en l'honneur des Martyrs au milieu du IV^{me} siècle.

L'institution monacale s'y est développée et on a vu fleurir au V^{me} siècle la règle de Tarnade. C'est de là qu'est sorti l'illustre abbé St-Severin.²⁾

Enfin, en 515 ou 516, le jeune roi de Bourgogne Sigismond établit à Agaune un monastère, qu'il dota généreusement, pour entretenir la psalmodie perpétuelle auprès du tombeau de St-Maurice et de ses compagnons.

Le premier abbé de la fondation de St-Sigismond, Saint-Hymnemosus, venait du monastère de Grigny, près de Vienne en Dauphiné. Son successeur fut St-Ambroise, du fameux monastère de l'Île Barbe près de Lyon.

A partir de ce moment, l'histoire de la ville de St-Maurice se confond avec l'histoire de l'abbaye. Elles passent l'une et l'autre par les mêmes périodes de prospérité et subissent les mêmes désastres.³⁾

Etat actuel de l'abbaye. Conjectures au sujet des basiliques qui ont disparu. Dans l'état actuel, les bâtiments de l'abbaye de Saint-Maurice forment un rectangle d'environ 200 pieds de long sur 150 pieds de large, et datent, pour

¹⁾ Mr. le chanoine Bourban a retrouvé à St-Maurice la borne milliaire de l'époque constantinienne avec son chiffre XII.

Voir dans la *Gazette du Valais* du 2 décembre 1885 une notice sur les monuments historiques découverts à Saint-Maurice.

²⁾ Voir pour les origines de l'abbaye de St-Maurice une étude sur *un bon pasteur et un ambon de l'antique monastère d'Agaune* par le chanoine Pierre Bourban. Fribourg. Imprimerie de l'œuvre de Saint-Paul. 1894.

³⁾ Le trésor de l'abbaye de Saint-Maurice a été décrit par Mr. Aubert, Paris, Morel.

la presque totalité, du XVII^{me} et du XVIII^{me} siècle.¹⁾ L'église, consacrée en 1627, forme l'un des côtés du rectangle. Elle est orientée Sud Est—Nord Ouest. Le rectangle est coupé en son milieu par un bâtiment du XVII^{me} siècle qui contient la bibliothèque et les archives.

Tout le reste des bâtiments, à l'exception de l'aile Nord-Ouest, a été reconstruit au XVIII^{me} siècle.²⁾ L'incendie de 1693, qui a fait de Saint-Maurice un monceau de ruines n'avait laissé debout que le clocher, l'église, le bâtiment des archives et le bâtiment MM qui forme le côté NO du rectangle, le long de la cour dite du Martolet (voir le plan). Encore ces constructions ont elles beaucoup souffert, et de nombreuses pierres calcinées conservent le souvenir de ce terrible incendie.

Une tradition constante veut que l'église antérieure au XVII^{me} siècle fut édifée dans la cour du Martolet, parallèlement aux rochers qui dominent l'abbaye. Les témoignages historiques recueillis par Mr. le chanoine Bourban³⁾ établissent d'ailleurs que les premières basiliques construites par St-Théodule, évêque de Martigny, au milieu du IV^{me} siècle, puis par l'abbé St-Ambroise au VI^{me} siècle, étaient adossées au rocher.

L'histoire rapporte aussi que le monastère d'Agaune eut à souffrir des invasions des Lombards, mais il semble que les églises rebaties sur les ruines de celles qui les avaient précédées restèrent sur le même emplacement dans la cour du Martolet jusque à la fin du XVI^{me} siècle.

A cette époque, de fréquentes chûtes de blocs de rocher amenèrent l'effondrement d'une partie de l'église. La vie des chanoines était en danger; on se résigna à abandonner le Martolet et on reconstruisit l'église au XVII^{me} siècle dans une direction perpendiculaire. C'est celle qui existe encore.

La tradition veut aussi que les sept colonnes de pierre calcaire qui séparent la nef principale des bas côtés aient été empruntées à la dernière église du Martolet, abandonnée au XVII^{me} siècle. Ces colonnes sont formées de tambours superposés de 0,84 m de diamètre, tambours d'une seule pièce, comme les bases et les chapiteaux. De plus on savait qu'un acte du XIV^{me} siècle, dont la copie est aux archives de l'abbaye, faisait mention de ces sept colonnes.⁴⁾

L'étude de ce document, écrit sur parchemin, en bonne écriture gothique, facile à lire, m'a conduit à examiner attentivement la cour du Martolet, et les constructions qui l'encadrent.

¹⁾ Je donne ces mesures en pieds, parceque, à dater du XVI^{me} siècle, on s'est servi en Valais du pied de roi, d'environ 0,325 m.

²⁾ Le marché avec l'entrepreneur pour la reconstruction des bâtiments de l'abbaye est de 1707 (archives de l'abbaye).

³⁾ Voir l'étude *sur un bon pasteur et un ambon*, de Mr. le chanoine Bourban. Fribourg 1894.

⁴⁾ J'ai publié le texte de cet acte dans une brochure intitulée: *Le traité de 1365 pour la restauration de l'église de l'abbaye de St-Maurice* par Jules Michel, Ingenieur en chef, Cie. P.L.M. Extrait de la Revue de la Suisse catholique. Fribourg 1896.

Etat actuel de la cour du Martolet, à gauche du clocher. En entrant dans cette cour par le passage ouvert dans le clocher, de style roman, attenant à l'église actuelle de l'abbaye, on voit à gauche le mur du bâtiment MM, dont j'ai parlé plus haut.

Il est facile de distinguer dans ce mur les lignes de huit pilastres de 1,12 m à 1,14 m de largeur, qui formaient autrefois des supports isolés dont la section rectangulaire était de 1,14 m sur 0,85. Ils ont été couronnés par des plinthes ou sommiers en pierre dont on voit encore quelques traces. Les intervalles entre les trois premiers pilastres sont de 2,97 m; entre les cinq autres on mesure 3,36 m en moyenne. Ces intervalles ont été maçonnés à une époque ancienne — certainement avant le XV^{me} siècle.

Le bâtiment MM, réduit à sa construction primitive, avait en moyenne 3,36 m de largeur en œuvre, et 5,00 m à 5,20 m de largeur hors œuvre. Il comprend trois étages. D'abord un étage, à l'état de caves, à 4,00 m environ plus bas que le sol de la cour du Martolet, mais à peu près au niveau des cours intérieures et du rez de chaussée des bâtiments de l'abbaye.¹⁾

Ces caves sont désignées dans les traditions de l'abbaye et dans quelques textes historiques sous le nom de *catacombes*.

A 3,25 m plus haut se trouve un corridor dallé qui dessert les pièces adossées au XVII^{me} et XVIII^{me} siècle contre le bâtiment MM. Le dallage est à 0,75 m en contrebas du Martolet.

Un plancher supporte un second corridor, dont le niveau est à 2,60 m environ au dessus du Martolet. Ce troisième étage est couvert sur la plus grande partie de voûtes d'arête assez basses. Dans le voisinage du clocher la voûte se relève. Là se trouvait autrefois une jolie chapelle avec ses quatre travées carrées de 3,36 de largeur et les nervures ogivales de ses voûtes d'arête. Cette chapelle, dite chapelle du trésor, a été construite par le pape Felix V, de la maison de Savoie vers 1448. Elle était éclairée du côté opposé au Martolet, par trois fenêtres ogivales qui furent murées lors des adjonctions du XVIII^{me} siècle. Dans les combles, qui recouvrent cette partie des bâtiments, on peut voir encore, sur le mur extérieur de la chapelle de Felix V, un cadran solaire avec l'inscription *nascitur et senescit*, qui paraît être du XVI^{me} siècle.

A chacun de ses trois étages, observation importante, le mur qui termine à l'Est le bâtiment MM vient s'appuyer contre le clocher, en arrière de l'alignement du clocher sur la cour du Martolet ce qui prouve que les deux constructions n'ont pas été faites en même temps, et l'une pour l'autre. Le clocher fait d'ailleurs un angle prononcé (environ 5 °) avec la direction du bâtiment MM.

¹⁾ Le niveau des cours intérieures de l'abbaye n'a pas dû subir de changements notables depuis le temps des Romains. La magnifique source qui alimente l'abbaye et la ville de Saint-Maurice coule encore aujourd'hui à 0,50 m ou 0,60 m seulement au dessous de ce niveau.

Restes de constructions à droite du clocher. A droite du clocher on peut faire également des observations intéressantes.

D'abord un vieux mur, décoré d'un pilastre B avec plinthe saillante à 3,00 m au dessus du sol, vient s'appuyer, avec arrachements dans la maçonnerie, contre l'angle du clocher, sur lequel il est en saillie de 0,24 m (Voir le plan).

A 4,00 m plus loin, on voit l'amorce d'un mur C. Entre les deux se trouve une maçonnerie de remplissage où l'on distingue encore un arceau en tuf.

Enfin contre le mur C, vient s'appuyer, sans liaison, la maçonnerie d'une abside à trois pans avec fenêtre encadrée de tuf au milieu. Un cordon en tuf au niveau de la naissance de l'arc de la fenêtre fait le tour de l'abside. L'arc de la fenêtre a disparu, et l'on ne peut savoir pour le moment s'il était en ogive ou en plein cintre. Le niveau du cordon est plus élevé de 1,35 m que la plinthe en ardoise du pilastre B et que les couronnements des pilastres A engagés dans le mur du bâtiment MM.

Conjectures sur la disposition de l'église de 1365. En partant de ces constatations, et en me basant sur les données du traité de 1365, j'ai proposé dans le courant du mois de septembre 1895, un essai de restitution du plan de l'église antérieure au XIV^{me} siècle.¹⁾

J'ai supposé que le bâtiment MM, antérieur au clocher, formait un des bas côtés d'une ancienne basilique; que les pilastres A devaient séparer ce bas côté de la nef principale.

En 1365, le chœur, qui était resté à peu près intact, devait se trouver vers le SO, du côté opposé au clocher, dont la construction qu'aucun document ne précise, paraît remonter à la fin du XI^{me} ou au commencement du XII^{me} siècle.

C'est en regard des huit pilastres A du bas côté MM et dans l'alignement du pilastre B, que devaient se trouver placées les sept colonnes de trois pieds de diamètre, qui sont mentionnées dans le traité de 1365, et que la tradition suppose transportées dans l'église actuelle.

Le mur C prolongé devait fermer le bas côté de droite de l'église. L'intervalle BC était d'ailleurs sensiblement égal à la largeur du bâtiment MM.

Enfin l'abside à trois pans placée en dehors de l'église devait former une chapelle extérieure, sans doute la chapelle de St-Benoit. Car il est dit dans l'acte de 1365 que les sept colonnes seront placées entre la chapelle St-Benoit et le chœur où est le grand autel.

J'ajoutais que le niveau de l'église de 1365 devait être à peu près le niveau du corridor dallé, à 0,75 m plus bas que la cour du Martolet. Mais que sans doute à un niveau inférieur de 2 m à 2,70 m on trouverait les restes de basiliques plus anciennes.

¹⁾ Voir la brochure citée plus haut: *Le traité de 1365 pour la réparation de l'Eglise de St-Maurice.*

Premières fouilles en Juillet 1896. Telle était la situation, quand, au mois de Juillet dernier, Mgr. Pacolaz, évêque de Bethléem, abbé de Saint-Maurice, voulut bien nous autoriser à faire quelques fouilles pour vérifier les conjectures de l'année précédente.

Un premier sondage fut pratiqué en G, dans le but de trouver la fondation de la colonne qui devait se trouver en face du pilastre A₄ (Voir le plan). A moins de 0,80 m au dessous du niveau du sol, on mit à découvert une fondation en gros blocs de pierres, dont le contour irrégulier représente un cercle d'environ 2,00 m de diamètre.

En dégagant cette fondation, on reconnut qu'elle était à cheval d'un côté sur un mur plus ancien, et qu'elle s'appuyait de l'autre sur un tombeau en pierre, à moitié engagé sous la maçonnerie. Quelques ossements épars se trouvaient dans ce tombeau, qui s'était incliné et fendu sous le poids de la maçonnerie.

Le mur inférieur fut ensuite dégagé, et on vit apparaître le tracé circulaire d'une abside HH avec trois bandes murales I, K, I, de 0,48 m de largeur, reposant sur un soubassement de 0,50 m de hauteur.

La saillie des fondations du mur de l'abside se trouve à 2,50 m au dessous du sol de la cour. Le mur à l'extérieur était revêtu d'un enduit, qui avait été piqué pour y appliquer plus tard des maçonneries, dont il reste quelques fragments.

Le plan montre en pointillé quel doit être le tracé de cette abside HH dont les deux tiers seulement sont à découvert. Dans l'intérieur de l'abside se trouvent trois tombeaux maçonnés en briques, à peu près au même niveau que le tombeau en pierre déjà mentionné. Le fond est à 0,80 m au dessus de la saillie des fondations de l'abside.

La première conséquence qui se dégage de cette découverte, c'est qu'on est en présence de trois époques successives pour le moins.

Premièrement : construction d'un petit monument orienté NE—SO. Son diamètre extérieur est d'environ 7,50 m, et son axe est à peu près parallèle au rocher et parallèle par conséquent au bâtiment MM. Sur l'emplacement de ce petit monument fut édifiée une église, dont le niveau devait être de 1,60 m plus élevé, puisqu'on a pu placer des tombeaux sous le dallage de cette église.

Plus tard enfin, on est venu bâtir sur ces tombeaux la fondation du pilier G, sans doute pour l'église qu'il s'agissait de réparer en 1365.

Des fouilles nouvelles permettront seules de résoudre les questions qui se rapportent à ces époques successives.

Inscription funéraire romaine engagée dans le mur de l'abside. Mais ce n'est pas tout; une des bandes murales K reposait sur un monument funéraire Romain, engagé soigneusement dans le mur.

Ce monument fort bien conservé, dont le relevé est donné, Pl. IX, porte une inscription dont la lecture et l'interprétation ne présentent aucune difficulté :

ACAVNENSIAE FILIAE
AMARANTHVS
AVGVSTI NATVS VERNA VILICVS
QVADRAGESIMAE GALLIARVM ET
CHELIDON
PARENTES POSVE
RVNT.

Ce qui signifie: A leur fille Acaunensia, Amaranthus esclave né dans la maison d'Auguste, fermier du quarantième des Gaules et Chelidon, ses père et mère ont élevé ce monument.

Cette inscription peut donner lieu à plusieurs remarques. D'abord les noms du père et de la mère; ce sont des esclaves qui n'ont point le *nomen* et le *cognomen* des citoyens romains. Ils s'appellent *Amarante* et *Hirondelle*. Un nom de fleur et un nom d'oiseau.

Ils ont appelé leur fille *Acaunensia*, du nom de leur résidence.

On sait que pendant tout le Moyen-Age l'abbaye de Saint-Maurice s'appelait *la célèbre et royale abbaye de St-Maurice d'Agaune ou d'Acaune*.

Les Romains avaient donné au poste situé à l'emplacement actuel de St-Maurice le nom de *Tarnaia* ou *Tarnadæ*; mais le nom gaulois était *Acaune*; notre inscription témoigne qu'il était encore employé au temps des Romains, et il a fini par faire disparaître le nom de *Tarnade*.

Enfin il faut noter qu'*Amaranthus* était receveur des douanes sur la route qui menait de Gaule en Italie par le grand St-Bernard: le *quarantième des Gaules* était un impôt de douanes.

Une fouille, dirigée perpendiculairement à l'axe de l'abside vers le rocher, a montré en Q un mur, qui paraît être le prolongement du mur C, c'est à dire du mur extérieur de l'église du XIV^{me} siècle; puis, adossée au rocher, une base de colonne d'origine romaine, de 0,59 m de côté, maçonnée avec soin sur sa fondation.¹⁾

Deux bases tout à fait semblables se trouvent à l'entrée du chœur de l'église actuelle, et supportent les deux colonnes en marbre noir qui doivent avoir été placées dans les premières années du XVIII^{me} siècle.

Inscription contenant une dédicace de la Confédération du Valais. Deux autres sondages ont permis, l'un en E, de déboucher une porte conduisant par un escalier de 0,85 m de largeur à l'étage supérieur du clocher, l'autre en F de reconnaître le dallage en plâtre de la chapelle D, les enduits en plâtre peint sur les murs, et une colonnette polygonale en tuf qui en décorait l'entrée.

Pour compléter les premières investigations, il fallait s'assurer que les pilastres A répondaient bien à la décoration d'une église dont le niveau était à 0,80 m environ au dessous du sol de la cour.

¹⁾ On remarquera que le côté de cette base 0,59 m représente deux pieds romains de 0,295 m.

C'est ce qu'ont démontré les sondages T et U. Un soubassement de 0,57 m de hauteur faisait saillie tout autour du pilastre.

Mais le dégagement du pilastre A₅ a donné lieu à une trouvaille des plus intéressantes. Depuis longtemps on connaissait une inscription contenant une dédicace au César Drusus par les *civitates IIII Vallis Pœninæ*. Cette pierre est actuellement au pied de l'escalier d'honneur de l'abbaye.

On y lit: *Druso Caesari Augusti F. divi Augusti nepoti, divi Iulii pronepoti, auguri, Pontifici, quæstori, flamine augustali Co II, Tribunicia potestate II S IIII Vallis Pœninæ.*¹⁾

Or, le dessus du soubassement du pilastre No. 5 était formé par une pierre calcaire de 0,61 m de largeur et 0,78 m de longueur, qui put être extraite sans peine et sur laquelle on lit l'inscription suivante.²⁾

| | |
|------|----------------------------|
| CAE | SARI AVGVSTO |
| GE | RMANICI CAESARF |
| GER | MANICO IMPER |
| PO | NTIFICI MAXVMO |
| TRIB | VNICIA POTESTCoS |
| CIVI | TATES IIII VALLIS POENINAE |

C'est une dédicace à l'empereur Caligula, neveu de Drusus et conçue dans les mêmes termes que la précédente.

Dans celle-ci le nom d'Auguste est répété deux fois et s'applique à deux personnages différents :

1° *Augusti filio*. Drusus Cæsar est fils de l'empereur Tibère, qui n'est pas nommé, mais seulement désigné par sa qualité d'Auguste, équivalente à empereur régnant.

2° *Divi Augusti nepoti*. Il est petit fils de l'empereur Auguste, mis au rang des dieux, et arrière-petit-fils du divin Jules César.

Ses fonctions sacerdotales sont ensuite énumérées ; il est pour la seconde fois décoré de la puissance tribunitienne, consul pour la seconde fois, ce qui donne à cette inscription la date de l'année 776 de Rome, ou l'an 23 de J. C.

Quant aux quatre *civitates* de la vallée Pennine, elles nous sont connues par Jules César (Commentaires liv. I, V) et par Pline le naturaliste (L. III, 24).

Ce sont les *Nantuates*, habitants du bas Valais, avec St-Maurice pour Capitale. Les *Veragri*, au débouché de la vallée de la Dranse, dont le chef-lieu était Martigny. Les *Seduni* dont Sion a gardé le nom, et enfin les *Viberi*, habitants du haut Valais.

¹⁾ Le mot *civitates* a été martelé et il n'en reste que la dernière lettre. Cette inscription a été reproduite dans le *Corpus* des inscriptions de la Suisse par Mommsen.

²⁾ Les premières lettres manquent seules par suite de la rupture de la pierre au droit d'un des tenons en fer qui devait la fixer dans un mur. Les entailles destinées à recevoir deux autres tenons sont encore visibles dans la partie postérieure de la pierre.

Le texte de l'inscription, qui vient d'être découverte, permet de lui assigner pour date l'an 790 de Rome, ou 37 de J. C. Elle est en effet dédiée à Caius Cesar Augustus Germanicus, empereur, fils de Germanicus Cesar; plus connu sous le nom de Caligula, surnom que lui donnèrent les soldats, à cause de la chaussure militaire qu'il avait adoptée à son usage.

Il est le troisième fils de Germanicus et d'Agrippine (fille d'Agrippa et de Julie, fille d'Auguste); le neveu par conséquent de Drusus Cesar. Caligula prit le consulat dès son avènement à l'empire en 790; et l'absence de chiffre à la suite du titre COS, semble indiquer que notre inscription date de son premier consulat.

Cette nouvelle inscription, qui prendra place à côté de la dédicace à Drusus, dont elle confirme les indications, paraît être de la plus haute importance au point de vue de l'histoire de la Suisse au temps de la domination romaine. La réunion de ces deux dédicaces semble indiquer que Saint-Maurice était le centre de la Confédération des quatre cités du Valais, et que la station d'Agaune y jouait un rôle considérable.

Questions à résoudre. Tels sont les résultats des investigations entreprises sur l'emplacement des anciennes basiliques de Saint-Maurice.¹⁾

Ces premières recherches soulèvent plusieurs problèmes. Quelle est la date d'exécution de l'étage souterrain MM, qui paraît avoir subi plusieurs transformations?

A quelle époque remonte l'abside, où se trouve la pierre funéraire d'*Acaunensia*.

A quelle époque a-t-elle été détruite et comment a-t-elle été remplacée?

Quelle est la date de construction du clocher, et comment se fait-il qu'il ne soit pas dans l'alignement du mur qu'on a démoli, tout juste assez pour lui faire place?

Quelle était la forme de l'abside des églises antérieures au XVI^{me} siècle, en particulier de celle qui a été restaurée en 1365 et dont le chœur subsistait encore à cette époque?

Enfin quelle est la date de la chapelle extérieure avec l'abside à 3 pans?

Si l'on poursuit les fouilles pour répondre à ces diverses questions, il n'est pas douteux qu'on trouvera d'autres tombeaux et d'autres inscriptions, surprises fécondes pour les historiens et les archéologues suisses.

Appendice.

Inscription romaine inédite, extraite du mur du bâtiment de la bibliothèque de l'abbaye. Pour compléter les renseignements sur les antiquités qui viennent d'être mises à jour à St-Maurice, il me reste à faire connaître une autre ins-

¹⁾ Le mur VV qui devait former la clôture du sanctuaire du XIV^e siècle et le séparer d'une chapelle laterale, dont le dallage existe encore, a été mis à découvert récemment avec les deux bases R et S en regard des pilastres A₇ et A₈. La base S qui est d'une conservation parfaite date du XV^e siècle, et fait sans doute partie des embellissements ordonnés par Felix V, lors de son séjour à St-Maurice.

cription romaine inédite. En visitant les bâtiments à l'intérieur de l'abbaye, mon attention s'est portée sur une pierre de taille, ornée de quelques moulures, engagée dans un mur du XVII^{me} siècle. Elle avait manifestement subi les effets de quelqu'incendie, néanmoins elle présentait tout à fait les apparences d'un monument romain. Sur ma demande, cette pierre fut extraite du mur avec précaution. C'est un monument de 0,915 m de hauteur et 0,65 m de largeur à la partie supérieure. (Pl. IX.)

Le tableau sur lequel figure l'inscription, entre le soubassement et la corniche ornés de moulures qui font le tour du monument, a 0,49 de hauteur et 0,49 m de largeur.

Cette inscription encore facile à lire, malgré les traces d'incendie, est ainsi conçue :

DEO SEDATO
T. VINTELIVS
VEGETINVS
DVVMVIRALIS
DE SVO DONVM DEDICAVIT.

On connaît deux autres inscriptions dédiées à un *deo sedato*, sur les bords du Danube. Ce devait être une divinité locale.

Vintelius était un ancien *duumvir*. On connaissait déjà l'existence de cette magistrature à St Maurice par les deux inscriptions de la famille *Pansa*, qui ont été reproduites dans le *Corpus* de Mommsen, et qui se trouvent actuellement dans le vestibule d'entrée de l'abbaye. C'est une nouvelle confirmation de l'importance de l'ancienne Station de Tarnade ou Acaune, au temps des Romains.

Recherches archéologiques dans les Cantons de Vaud et du Valais en 1896.

Lettres adressées à Monsieur le prof. Dr. J. R. Rahn, directeur de l'„Anzeiger für schweizerische Altertumskunde.“

Par *Albert Naef*.

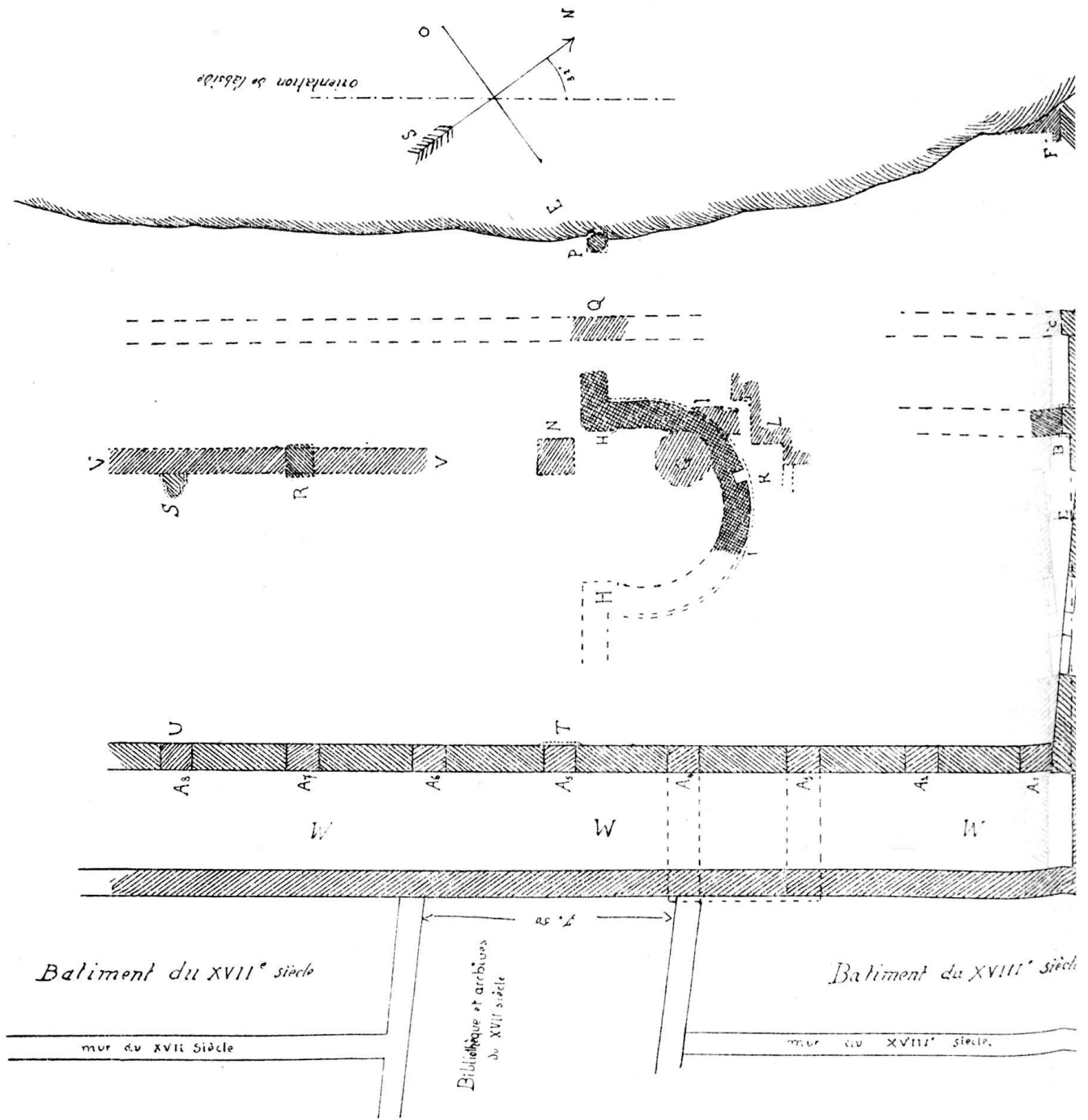
(Planches X et XI.)

Monsieur le Professeur,

Vous voulez bien me demander de résumer sommairement pour l'*Anzeiger* les résultats de mes dernières recherches archéologiques dans les cantons de Vaud et du Valais. — Pour plus de clarté, permettez-moi de les grouper par époques.

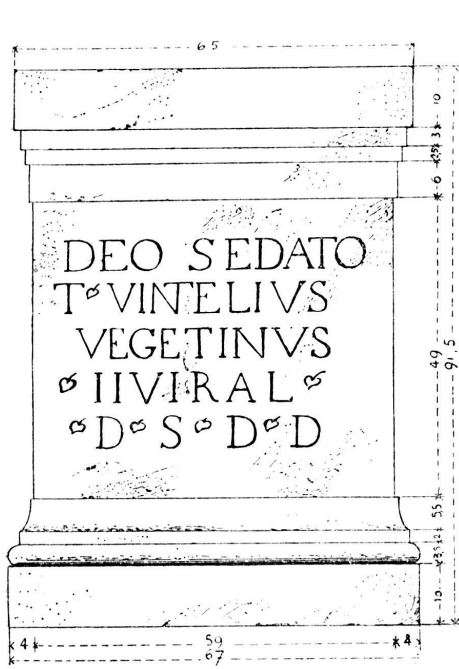
Epoque gauloise.

Les découvertes qui se rattachent à l'époque gauloise sont minimales. Je mentionnerai cependant à *Neyruz*, dans le district de Moudon, la trouvaille



PLAN DE LA COUR DU MARTOLET.

FOUILLES DE SA



Jules Michel.

FOUILLES DE SAINT-MAURICE.